



L'Echo des Copons

Publication officielle de votre commune/241

Givrins, juin 2022

PLAN ENERGIE & CLIMAT COMMUNAL

Un grand pas vers l'action climatique !

**Invitation à une séance publique
le 29 juin 2022 à 19h30 à la Grande Salle (sans inscription)**

Climat, durabilité, biodiversité, neutralité carbone, énergie verte... qui n'a pas déjà entendu ces termes et n'a pas été sensibilisé aux problématiques énergétiques et environnementales ?

A l'instar d'autres communes du District, la Municipalité, attentive au sujet et soucieuse de la sécurité et du bien-être de ses concitoyen.nes, a décidé de passer à l'action face aux enjeux énergétiques et à l'urgence climatique en entamant une démarche de **Plan Energie & Climat Communal (PECC)**. Ce projet a démarré en début d'année, avec l'appui du bureau d'experts en durabilité vaudois Alterna (www.alterna.eco).

Ce PECC dispose d'une palette d'outils pratiques fournis par l'Etat de Vaud pour répondre concrètement aux enjeux énergétiques et climatiques dans les petites communes n'ayant pas de personnel dédié à ces questions. Parmi eux, un modèle de plan climat, un profil énergétique et climatique chiffré ainsi qu'un catalogue de fiches d'actions.

La problématique énergétique et climatique nous concernant toutes et tous, la Municipalité de Givrins souhaite inclure sa population afin de monter un projet PECC pertinent et réaliste.

Peu importe que vous soyez expert.e.s ou novices en la matière, seuls votre motivation et votre intérêt comptent et nous espérons donc vous voir nombreux.ses **le 29 juin 2022 à 19h30 à la Grande Salle pour une séance d'information générale et interactive** : votre avis nous intéresse !



Pour celles et ceux qui souhaiteraient aller plus loin et s'investir plus directement dans ce projet, un groupe composé d'une dizaine de citoyen.nes sera créé avec comme ambition de définir des objectifs prioritaires pour 2030 et proposer une vision communale 2050. Un premier **Atelier aura lieu le 7 juillet à 19h30**, suivi d'un deuxième, à l'automne.

*Si vous êtes intéressé.e à participer à ces Ateliers ou pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à contacter Mme Nathalie Vez-Raymond, Municipale,
n.vez-raymond@givrins.ch, 079 607 73 92.*

ABATTAGE DU CEDRE

Au croisement de la route de la Scie / route des Marettes

La Municipalité, sur conseil du garde forestier, a dû prendre la décision de faire abattre le cèdre du centre du village, situé entre la boulangerie et le poids public.

Cet arbre majestueux, qui saurait certainement raconter beaucoup d'histoires sur notre village, est hélas victime de sa situation en zone urbaine et de la sécheresse accentuée des dernières années. Malgré nos soins particuliers, le manque d'eau dû à la proximité directe de la route aura eu raison de nos efforts.

Une plantation compensatoire est cependant prévue !

CONCOURS ! - Saurez-vous deviner son âge ?

Vos réponses sont attendues par mail à l'adresse habitants@givrins.ch.

Les trois meilleures réponses seront récompensées par un bon, d'une valeur de CHF 100.- / CHF 50.- / CHF 20.-, chez notre boulanger !
Participation possible jusqu'à l'abattage, réservée aux habitants



ESSAIMS D'ABEILLES – NIDS DE GUÊPES



Si vous voyez un essaim d'abeilles, plutôt que de le détruire, pensez à appeler M. Oliver Moore, apiculteur à Givrins, au 079 640 12 95. Il se fera un plaisir de venir chercher l'essaim et de le remettre dans une ruche.

Pour toute information concernant l'élimination de nids de guêpes, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

SOS Insects, M. Alain Jaquet, au 079 621 95 89.



ZONES 30

Rappel des règles en vigueur

Une zone 30 est constituée de tronçons de routes situés dans des quartiers ou lotissements, dans lesquels les conducteurs sont tenus de circuler de manière particulièrement prudente et prévenante. **La vitesse maximale est fixée à 30km/h.**

Règles :

- En général, la priorité de droite prévaut ;
- Le piéton n'a pas la priorité mais il peut traverser où il veut ;
- Prudence, des enfants pourraient jouer sur la route dans un espace limité. Le trafic ne doit pas être gêné ;
- A la fin de la zone 30, la limite générale de vitesse de 50km/h s'applique.



La Municipalité tient à vous rendre attentifs aux règles ci-dessus et vous informe que des contrôles de vitesse de la Gendarmerie Vaudoise seront régulièrement effectués dans ces zones afin de garantir la sécurité de tous !

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

PRÉSENCE DANS L'ESPACE PUBLIC

Création et maintien du lien avec la jeunesse dans la rue

Visibilité, écoute, rencontres et médiations

PROJETS COLLECTIFS

Mise sur pied d'activités et de projets ciblés avec/pour les jeunes

Projets, motivation, événements, loisirs

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Informations, soutien et orientation dans le réseau en fonction des besoins

Administratif, dettes, logement, précarité formation, emploi, relations

TRAVAIL EN RÉSEAU

Collaboration avec les partenaires du réseau

Communes, écoles, familles, services d'aide

BUS DE PRÉVENTION

Antenne mobile de prévention des comportements à risque aux abords des écoles, dans l'espace public et dans les manifestations liées à la jeunesse

Santé, consommations, violences, sexualité



Pour la région de Genolier

Noémie Chatenoud
noemie.chatenoud@avasad.ch
+41 79 159 10 70

Bus de prévention pour le district de Nyon

Isac Pereira
isac.maia-pereira@avasad.ch
+41 79 559 07 74



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DE GENOLIER ET ENVIRONS (AISGE)

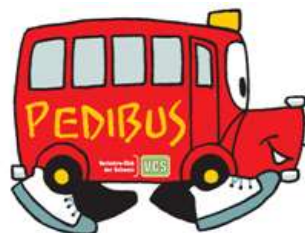
Recherche d'accompagnants « Péditrain »

L'AISGE, chargée d'assurer l'accompagnement des élèves dans le train et sur le trajet de la gare à l'école pour les élèves 1P-6P, recherche activement :

**des accompagnants « Péditrain » (homme ou femme) pour
l'année scolaire 2022-2023.**

Sur la Commune d'Arzier-Le Muids, il existe cinq lignes de « Péditrain » (conjonction du trajet à pied et en train) comme suit :

1. Trajet : La Cure vers Saint-Cergue
2. Trajet : Arzier vers Saint-Cergue
3. Trajet : La Chèvrerie vers Arzier
4. Trajet : Le Muids vers Arzier
5. Trajet : Genolier vers Arzier



Ces trajets s'effectuent 4 fois par jour pour accompagner les enfants à l'école le matin et l'après-midi.

- Horaire de l'école d'Arzier : à confirmer à la rentrée scolaire

- Horaire de l'école de Saint-Cergue : à confirmer à la rentrée scolaire

Travail demandé :

Accompagner les élèves sur le chemin de l'école, dans le train NStCM, puis à pieds de la gare à l'école en veillant à leur sécurité.

Profil souhaité :

Nous recherchons des parents ou des personnes intéressées qui habitent sur l'une des communes mentionnées.

Lieux de travail :

Arzier-Le Muids, Saint-Cergue, La Cure, Genolier.

Entrée en fonction :

Dès le 22 août 2022

**En cas d'intérêt, merci de prendre contact avec le Secrétariat général de l'AISGE
par mail à : secretariat-general@aisge.ch**



Greffe Municipal - Route de la Bellangère 6 - 1271 Givrins
Tél. 022/369.90.20
Courriel : greffe@givrins.ch
Site internet communal : www.givrins.ch